

**LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS  
PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS EN 2025  
VERSION DÉTAILLÉE**

<b>1. LA PRODUCTION (en montant)</b> <i>. Crédit : montant des nouveaux crédits distribués (hors agios)</i> <i>. Location : montant des investissements nouveaux (HT)</i>	<b>Montant (en millions d'euros)</b>		
	<b>En 2024*</b>	<b>En 2025</b>	<b>Variation 2025 / 2024</b>
<b>ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS</b>	<b>42 453</b>	<b>40 006</b>	<b>-5,8 %</b>
<b>Crédit classique</b>	<b>4 557</b>	<b>4 405</b>	<b>-3,3 %</b>
<b>Financements de matériels d'équipement</b>	<b>4 557</b>	<b>4 405</b>	<b>-3,3 %</b>
• Véhicules utilitaires et industriels ( <i>tous tonnages confondus</i> )	153	129	-16,2 %
– Véhicules neufs	133	111	-16,3 %
– Véhicules d'occasion	21	18	-15,7 %
• Voitures particulières	441	342	-22,4 %
– Voitures neuves	176	125	-29,0 %
– Voitures d'occasion	265	218	-18,0 %
• Autres biens d'équipement professionnel	3 124	3 085	-1,3 %
– Matériel informatique, électronique et de bureautique	369	357	-3,4 %
– Autres matériels d'équipement <sup>(1)</sup>	2 755	2 728	-1,0 %
• Autres financements directs (non affectés)	839	849	+1,3 %
<b>Financements de concessionnaires <sup>(2)</sup></b>	<i>Mesure non significative</i>		
<b>Location de matériels</b>	<b>37 896</b>	<b>35 601</b>	<b>-6,1 %</b>
<b>Location avec option d'achat</b>	<b>23 715</b>	<b>22 080</b>	<b>-6,9 %</b>
• Crédit-bail mobilier ( <i>loi du 2.7.1966</i> )	18 921	17 904	-5,4 %
– Véhicules utilitaires et industriels ( <i>tous tonnages confondus</i> )	8 293	8 021	-3,3 %
– Matériel informatique, électronique et de bureautique	475	396	-16,7 %
. Bureautique <sup>(3)</sup>	190	162	-14,8 %
. Ordinateurs et équipements informatiques ( <i>hors bureautique</i> )	285	234	-17,9 %
– Autres matériels d'équipement <sup>(1)</sup>	10 152	9 487	-6,6 %
• Autres opérations de LOA <sup>(4)</sup> ( <i>voitures particulières</i> )	4 794	4 176	-12,9 %
<b>Location sans option d'achat <sup>(5) (6)</sup></b>	<b>14 180</b>	<b>13 521</b>	<b>-4,6 %</b>
• Location financière	6 140	5 697	-7,2 %
– Véhicules utilitaires et industriels ( <i>tous tonnages confondus</i> )	862	858	-0,5 %
– Voitures particulières	477	579	+21,2 %
– Matériel informatique, électronique et de bureautique	2 544	2 292	-9,9 %
. Bureautique <sup>(3)</sup>	1 065	911	-14,5 %
. Ordinateurs et équipements informatiques ( <i>hors bureautique</i> )	1 479	1 382	-6,6 %
– Autres matériels d'équipement <sup>(1)</sup>	2 257	1 968	-12,8 %
• Location longue durée ( <i>véhicules automobiles</i> ) <sup>(7)</sup>	8 040	7 824	-2,7 %

\* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Machines-outils, matériels agricoles, chariots élévateurs, etc.

(2) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme. (notion de production non significative)

(3) Machines à reproduire, machines à calculer et autres machines de bureau.

(4) LOA : Location avec Option d'Achat.

(5) Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(6) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les opérations de location financière sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les opérations de location longue durée sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(7) Voitures particulières, véhicules utilitaires et industriels.

**LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS  
PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS EN 2025  
VERSION DÉTAILLÉE**

<b>2. LA PRODUCTION (en nombre d'opérations)</b> <i>. Crédit : nombre de nouveaux crédits distribués</i> <i>. Location : nombre d'opérations comptabilisées</i>	<b>Nombre (en unités)</b>		
	<b>En 2024*</b>	<b>En 2025</b>	<b>Variation 2025 / 2024</b>
<b>ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS</b>	<b>977 024</b>	<b>908 109</b>	<b>-7,1 %</b>
<b>Crédit classique</b>	<b>60 291</b>	<b>49 670</b>	<b>-17,6 %</b>
<b>Financements de matériels d'équipement</b>	<b>60 291</b>	<b>49 670</b>	<b>-17,6 %</b>
• Véhicules utilitaires et industriels ( <i>tous tonnages confondus</i> )	4 516	3 863	-14,5 %
– Véhicules neufs	3 077	2 510	-18,4 %
– Véhicules d'occasion	1 439	1 353	-6,0 %
• Voitures particulières	17 011	13 472	-20,8 %
– Voitures neuves	7 612	5 568	-26,9 %
– Voitures d'occasion	9 399	7 904	-15,9 %
• Autres biens d'équipement professionnel <sup>(1)</sup>	37 653	31 257	-17,0 %
• Autres financements directs (non affectés)	1 111	1 078	-3,0 %
<b>Financements de concessionnaires <sup>(2)</sup></b>	<i>Mesure non significative</i>		
<b>Location de matériels</b>	<b>916 733</b>	<b>858 439</b>	<b>-6,4 %</b>
<b>Location avec option d'achat</b>	<b>392 206</b>	<b>367 994</b>	<b>-6,2 %</b>
• Crédit-bail mobilier ( <i>loi du 2.7.1966</i> )	273 716	257 065	-6,1 %
– Véhicules utilitaires et industriels ( <i>tous tonnages confondus</i> )	149 601	140 682	-6,0 %
– Matériel informatique, électronique et de bureautique	13 662	11 371	-16,8 %
. Bureautique <sup>(3)</sup>	5 777	4 996	-13,5 %
. Ordinateurs et équipements informatiques ( <i>hors bureautique</i> )	7 885	6 375	-19,2 %
– Autres matériels d'équipement <sup>(4)</sup>	110 453	105 012	-4,9 %
• Autres opérations de LOA <sup>(5)</sup> ( <i>voitures particulières</i> )	118 490	110 929	-6,4 %
<b>Location sans option d'achat <sup>(6) (7)</sup></b>	<b>524 527</b>	<b>490 445</b>	<b>-6,5 %</b>
• Location financière	235 176	220 039	-6,4 %
– Véhicules utilitaires et industriels ( <i>tous tonnages confondus</i> )	12 340	13 305	+7,8 %
– Voitures particulières	15 392	22 250	+44,6 %
– Matériel informatique, électronique et de bureautique	124 464	110 030	-11,6 %
. Bureautique <sup>(3)</sup>	86 884	72 758	-16,3 %
. Ordinateurs et équipements informatiques ( <i>hors bureautique</i> )	37 580	37 272	-0,8 %
– Autres matériels d'équipement <sup>(4)</sup>	82 980	74 454	-10,3 %
• Location longue durée ( <i>véhicules automobiles</i> ) <sup>(8)</sup>	289 351	270 406	-6,5 %

\* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Matériel informatique et de bureautique, machines-outils, matériels agricoles, chariots élévateurs, etc.

(2) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme. (notion de production non significative)

(3) Machines à reproduire, machines à calculer et autres machines de bureau.

(4) Machines-outils, matériels agricoles, chariots élévateurs, etc.

(5) LOA : Location avec Option d'Achat.

(6) Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(7) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les opérations de location financière sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les opérations de location longue durée sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.

(8) Voitures particulières, véhicules utilitaires et industriels.

**LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS PAR LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS EN 2025**  
VERSION DÉTAILLÉE

3. LES OPÉRATIONS EN COURS	Montant (en millions d'euros)			Nombre de contrats gérés (en milliers d'unités)		
	Au 31 décembre 2024*	Au 31 décembre 2025	Variation 2025 / 2024	Au 31 décembre 2024*	Au 31 décembre 2025	Variation 2025 / 2024
<b>ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS</b>	<b>98 447</b>	<b>100 569</b>	<b>+2,2 %</b>			
Crédit classique	22 993	23 184	+0,8 %			
Financements de matériels d'équipement	11 690	12 053	+3,1 %	205	192	-6,6 %
Financements de concessionnaires <sup>(1)</sup>	11 304	11 130	-1,5 %			
Location de matériels	75 453	77 385	+2,6 %			
Crédit-bail mobilier et autres opérations de LOA <sup>(2)</sup>	49 106	49 888	+1,6 %	1 634	1 660	+1,6 %
Location sans option d'achat <sup>(3) (4)</sup>	26 347	27 497	+4,4 %	1 918	1 870	-2,5 %
• Location financière	10 825	10 810	-0,1 %	969	948	-2,2 %
• Location longue durée	15 522	16 687	+7,5 %	949	923	-2,8 %

\* Les chiffres concernant 2024 sont exprimés sur la base des sociétés adhérentes au 31 décembre 2025. Ils tiennent compte des modifications, parfois sensibles, qui ont pu être apportées par certaines sociétés aux informations fournies l'année précédente.

(1) Financements de stocks, de véhicules de démonstration, autres financements à court terme.

(2) LOA : Location avec Option d'Achat.

(3) Il s'agit de l'activité consolidée des établissements spécialisés (sociétés de financement, établissements de crédit spécialisés, banques spécialisées) adhérents de l'ASF et des sociétés commerciales spécialisées de droit commun, filiales de groupes auxquels appartiennent les adhérents ASF.

(4) Les opérations de location sans option d'achat peuvent relever de deux catégories :

- Les opérations de location financière sont des opérations sans option d'achat dans lesquelles le locataire choisit le fournisseur ainsi que le bien dont il connaît et, le cas échéant, négocie lui-même le prix. Les contrats de ce type sont conclus pour une durée irrévocable, les loyers sont indépendants de l'utilisation du matériel.

- Les opérations de location longue durée sont des opérations sans option d'achat ne répondant pas aux critères définissant la location financière.